## concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin Municipalité Scrutin du année mois jour , avise les : Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants; représentants des personnes habiles à voter; A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants : |Page\_ de \_ **BUREAU DE VOTE ENDROIT** (Numéro) (Adresse) B) que ces bureaux seront ouverts : 10 h 20 h dimanche: mois Signature Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier année mois jour